



REGLEMENTATION REGIONALE COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2026 PUMPTRACK CHAMPIONNAT REGIONAL

(Mis à jour le 20/08/2026)

REGLEMENT ET CAHIER DES CHARGES

Championnat Régional Pumptrack 2026

Table des matières

1.	Définition	3
2.	Participation	3
3.	Catégorie	4
4.	Engagements	4
5.	Format de la compétition	5
6.	Homologation	5
7.	Accueil et contrôle administratif	5
8.	Matériel et vérifications techniques.....	5
9.	Equipement	5
10.	Déroulement de la compétition	6
11.	Titres.....	9
12.	Cérémonies protocolaires	10
13.	Pénalités	10
14.	Réclamations	11

1. Définition

Le Comité d'Ile de France de Cyclisme organise le "Championnat d'Ile de France de Pumptrack".

Cette épreuve est protégée, c'est à dire qu'aucune autre épreuve de VTT et BMX ne doit être organisée en Ile de France ce jour-là.

Un Pumptrack est une piste destinée à la pratique sportive, composée de bosses, de mouvements de terrain, de virages relevés, permettant par effet ressort de prendre de la vitesse par l'action des bras et des jambes. **Le pédalage est également autorisé**, notamment lors de la prise d'élan.

La piste se définit comme la bande de roulement asphaltée entre les deux lignes. Les lignes sont considérées faisant partie de la bande de roulement. La couler des lignes et autres signes de marquage au sol, qui sont des indications de circulation et du niveau des différentes parties de la piste, ne sont pas à tenir en compte pour la définition de la bande de roulement. La surlargeur du virage en sommet de virage, zone plane de sécurité, ne sera pas considérée comme faisant partie la bande de roulement, et sera donc en dehors de la piste.

La réglementation de l'activité Pumptrack permet la mise en place de compétitions sous l'égide de la FFC.

Les compétitions de Pumptrack doivent se dérouler sur une piste dont la conformité a été attestée par un référent technique de la FFC.

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. Participation

Le Championnat d'Ile de France est ouvert à tous les compétiteurs et compétitrices titulaires d'une licence, délivrée par le Comité Régionale de Cyclisme de l'Île-de-France, de type compétition (U7, U9, U11, U13, U15, Access, Open, Elite).

Tous les compétiteurs avec une licence délivrée par un autre Comité Régional Français ou par une fédération étrangère ne seront pas admis à la compétition.

Le Championnat n'est pas ouvert aux non-licenciés.

Seuls les titulaires d'une licence de type compétition pourront concourir pour l'attribution du titre de Champion Régional d'Ile de France.

3. Catégorie

Les catégories participantes sont les suivantes :

Catégories	Age	Années de naissance
U7 Filles	5- 6 ans	2020-2021
U7 Garçons	5- 6 ans	2020-2021
U9 Filles	7-8 ans	2018-2019
U9 Garçons	7-8 ans	2018-2019
U11 Filles	9-10 ans	2016-2017
U11 Garçons	9-10 ans	2016-2017
U13 Filles	11-12 ans	2014-2015
U13 Garçon	11-12 ans	2014-2015
U15 Filles	13-14 ans	2012-2013
U15 Garçon	13-14 ans	2012-2013
U17 Filles	15-16 ans	2010-2011
U17 Garçons	15-16 ans	2010-2011
U19 Dames	17-18 ans	2008-2009
U19 Hommes	17-18 ans	2008-2009
Senior Femmes	19-29 ans	1997-2007
Senior Hommes	19-29 ans	1997-2007
Master Femmes	30 ans et plus	1996 et moins
Master 30 Hommes	30-39 ans	1987-1996
Master 40 Hommes	40-49 ans	1977-1986
Master 50 Hommes	50 ans et plus	1976 et moins

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation dans les catégories. L'organisateur se donne le droit de fusionner les catégories si le nombre d'inscrits est insuffisant pour un déroulement efficace de la compétition.

Le nombre maximal des inscrits est fixé à 166.

4. Engagements

Les engagements et paiement se feront par Internet sur le site d'engagement fédéral. L'organisateur se donne le droit d'ouvrir les engagements sur deux dates.

Les engagements sur place ne seront pas acceptés.

5. Format de la compétition

Les compétitions de Pumptrack peuvent se dérouler sous différents formats : tour chrono, poursuite, dual.

Le format retenu pour les championnats Ile de France est le « tour chrono ».

6. Homologation

La piste doit être homologuée par la FFC. La municipalité et le club (le cas échéant) s'engagent à ne pas effectuer de travaux sauf pour l'entretien de la piste.

Lors de la visite de certification par un représentant du Comité Régional, un représentant de la municipalité devra être présent et éventuellement un représentant du club support le cas échéant.

7. Accueil et contrôle administratif

L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires à paraître sur le site du comité Ile de France et/ou de l'organisateur.

Les concurrents engagés présenteront leur licence dématérialisée en cours de validité à la table de contrôle administratif (arbitres). En contrepartie, l'organisateur leur remettra une plaque de guidon, qui ne sera pas retournée à la fin de la compétition.

8. Matériel et vérifications techniques

Les compétiteurs seront seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels utilisés ainsi que de leur entretien.

La plaque de guidon devra être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité (verticalement et devant les gaines). Cette plaque est un emplacement réservé aux sponsors, à l'exclusion de tout autre, et devra être conservée dans sa configuration originale, aucune découpe de la plaque. **Le non-respect de ces consignes entraînera le refus du départ ou des pénalités en temps à l'arrivée.**

L'utilisation des caméras embarquées est autorisée uniquement lors des reconnaissances, sous la seule responsabilité des coureurs. Elles sont strictement interdites en course. Les pilotes peuvent fixer les caméras uniquement sur la visière par un dispositif amovible ou sur le guidon.

- Le vélo doit avoir au minimum des roues de 20 pouces.
- Le cintre doit être bouché aux extrémités.
- Le vélo doit disposer au minimum d'un frein arrière.
- Les vélos à Assistance Electriques ne sont pas autorisés à participer.
- Le vélo ne doit pas comporter d'éléments dangereux pour les autres pilotes (pegs notamment).
- **Les pédales automatiques sont interdites, seules les pédales plates sont autorisées.**
- Les arbitres se réservent le droit de refuser un vélo au départ de la compétition.

9. Equipement

L'équipement de sécurité :

- **Les pilotes doivent porter obligatoirement un casque intégral.** La mentonnière ne doit pas être amovible, et les prises d'air avec une taille supérieure au diamètre d'un guidon doivent

- être fermées avec des grilles ;
- **Les pilotes doivent porter un maillot à manche longue sans zip, et pantalon rigide.** Il est aussi autorisé de porter un maillot à manche courte (sans zip) et des shorts jusqu'aux genoux, à condition que le pilote porte des coudières couvrantes entièrement l'avant-bras et des genouillères couvrantes entièrement le tibia.
- **Les pilotes doivent porter des chaussures fermées et des gants longs.**
- Les genouillères, coudières, le short de protection et le gilet de protection sont fortement recommandées même si le pilote est équipé d'un maillot manche longue et d'un pantalon. Le gilet doit être porté sous le maillot ;
- **Tous pilotes appartenant au même club doivent porter le même maillot du club.** Si un maillot « club » à manche courte n'existe pas, il sera obligatoire de porter le maillot à manche longue.

Tout concurrent se présentant au départ sans son équipement de sécurité se verra refuser le départ. Ces équipements seront obligatoires pendant toute la durée de l'épreuve, reconnaissances comprises. Les coureurs seront seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.

Tout concurrent devra effectuer la totalité du parcours avec son équipement de protection complet sous peine de sanction.

10. Déroulement de la compétition

La compétition se déroule en format « matin et après-midi ». Les catégories participant à la compétition du matin et celle de l'après-midi seront définies en fonction des inscrits pour garantir une répartition des participants la plus homogène possible dans la journée.

Le déroulement de la compétition se fait en fonction du nombre des inscrits par chaque catégorie

La zone de départ est matérialisée par un carré d'une taille permettant de placer la roue avant. **Le départ s'effectue départ-arrêté avec un pied au sol.** Une fois le départ donné par l'arbitre, le pilote doit démarrer dans la foulée sans passer par une phase de statique.

Ensuite le pilote aura la possibilité de prendre de l'élan jusqu'à la ligne de déclenchement du chrono, matérialisée par une ligne de couleur sur la piste.

Une nouvelle ligne de couleur matérialisera l'arrêt du chrono, à la suite le pilote aura une distance de décélération.

Le contrôle des vélos et des équipements s'effectue par les arbitres pendant tout le déroulement de la compétition.

Neuf et plus inscrits

La compétition s'organise systématiquement autour de « session libre d'entraînement », de « qualification », et « phases finales ».

« Les sessions libres d'entraînement » doivent permettre aux pilotes de s'entraîner sur la piste. La durée de cette session est libre et dépend du programme de course. Les pilotes devront disposer de leur plaque de guidon pour effectuer leur entraînement

« Les qualifications » consistent 2 tours chrono, suivant un ordre de passage défini par le collège des arbitres. **Tous pilotes sont obligés à participer au premier tour de qualification. Cependant, la participation au deuxième tour n'est pas obligatoire.** Dans le cas, un(e) pilote ne fait qu'un tour, il(elle) sera considéré(e) « DNS, do no start » dans le tour où il(elle) est absent(e). Si après le premier tour de qualification, **il y a un ou plusieurs cas d'ex aequo, il sera obligatoire de faire le deuxième tour de**

qualification pour les pilotes dans cette condition. **Les pilotes se qualifient suivant le meilleur temps obtenu sur les deux tours, le meilleur temps est toujours gagnant.**

Le résultat des qualifications sera pris en compte pour composer les grilles du tournoi des phases finales.

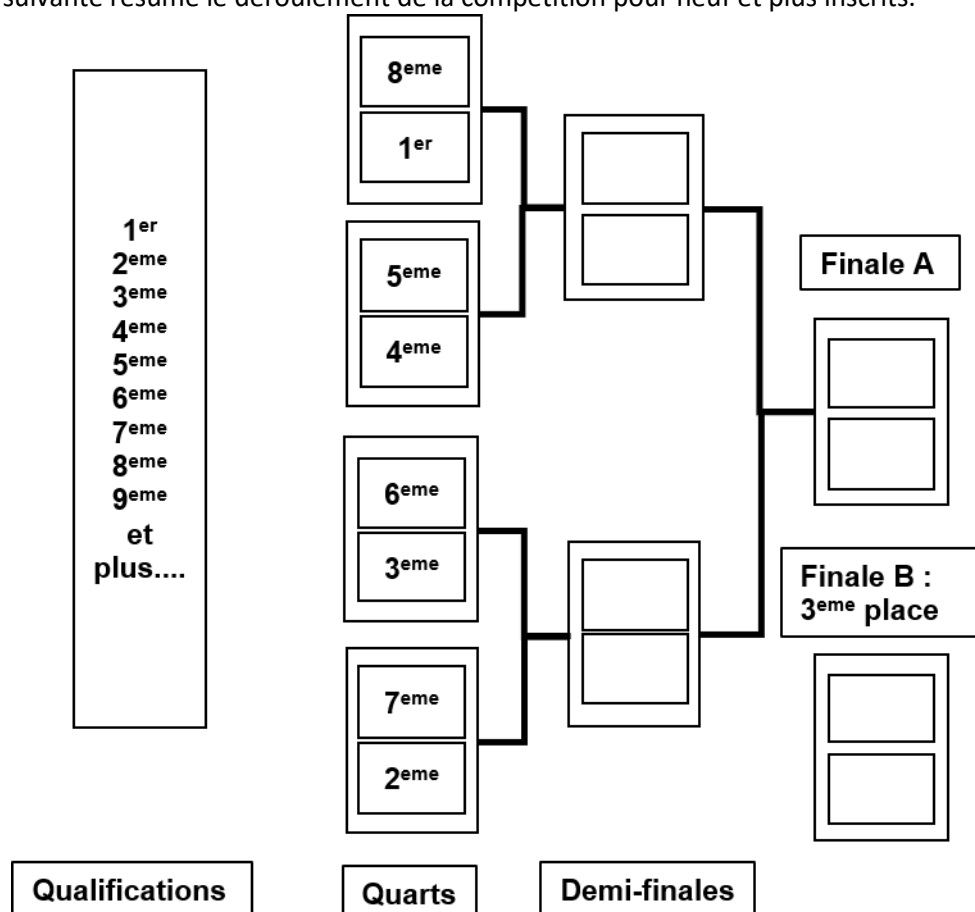
« Les phases finales » se déroulent avec des quarts, des demi-finales et la finale A et B. Les quarts et les demi-finales se font en format « duel à élimination direct ». **Le vainqueur du duel est celui qui fait le meilleur temps. Le meilleur temps chrono passant au tour suivant jusqu'à la finale. 1 seul tour de piste sera autorisé.** En cas d'ex æquo, le pilote ayant fait le meilleur temps dans la phase précédente sera vainqueur du duel (ex. en cas d'ex æquo entre le 1^{er} et le 8^{eme} aux quarts, c'est le 1^{er} du classement après qualification qui est désigné vainqueur du duel ; en cas d'ex æquo entre le 1^{er} et le 4^{eme} en demi-finale, si le 4^{eme} a fait un meilleur temps que le 1^{er} aux quarts, le vainqueur du duel sera le 4^{eme}).

La constitution des paires de pilote est réalisée sur la base des chronos des qualifications, en associant le meilleur temps au moins bon.

Dans le duel, le pilote ayant réalisé le moins bon temps en phase de qualification passe en premier.

« **La finale A/B** » est un duel sur un tour gagnant. En cas d'ex æquo, le vainqueur est celui qui avait le meilleur temps dans la demi-finale.

La figure suivante résume le déroulement de la compétition pour neuf et plus inscrits.



Entre cinq et huit inscrits

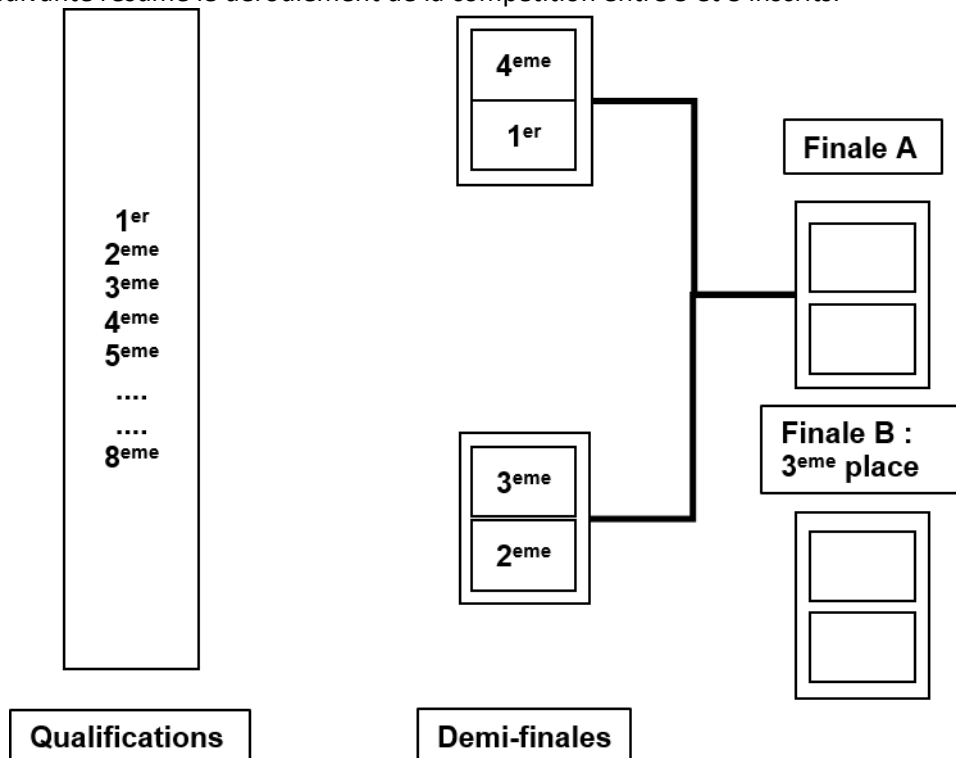
La compétition s'organise systématiquement autour de « session libre d'entraînement », de « qualification », « phase finales », et « finales A/B ».

Le déroulement des qualifications suit celui pour le cas de neuf et plus inscrits.

Après les qualifications, il y a les « phases finales », et, en cas d'ex-aequo, la compétition se déroule pour le cas de neuf et plus inscrits. **Les phases finales démarrent avec les demi-finales, et il n'y a pas les quarts.**

La finale A/B se déroule comme pour le cas de neuf et plus inscrits.

La figure suivante résume le déroulement de la compétition entre 5 et 8 inscrits.



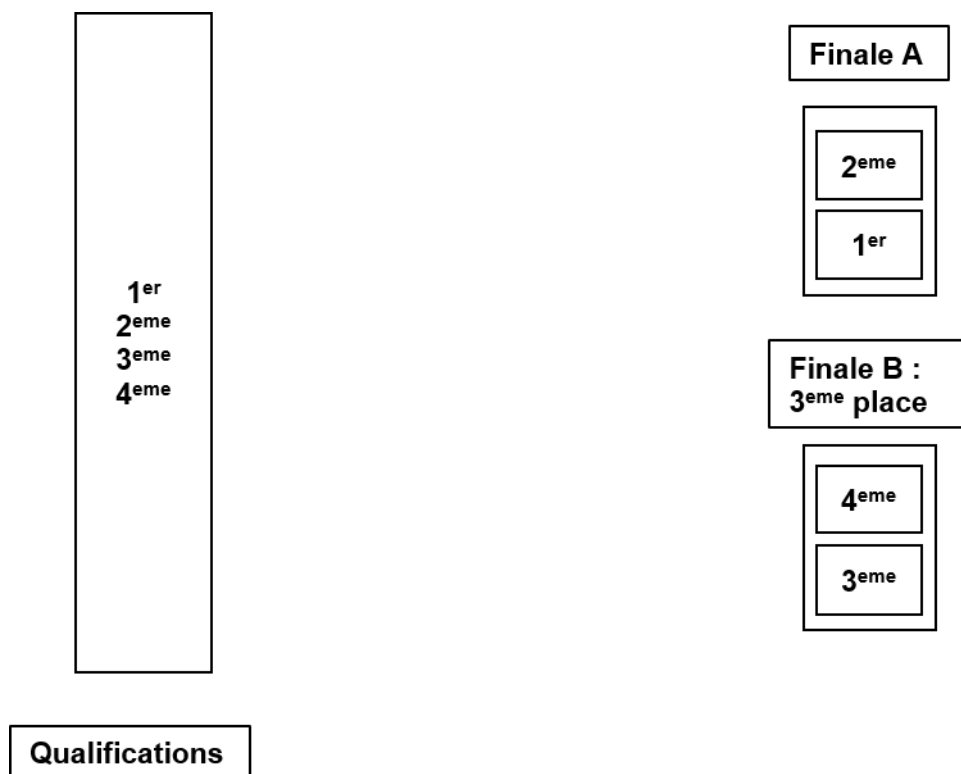
Quatre inscrits

La compétition s'organise systématiquement autour de « session libre d'entraînement », de « qualification », « phase finales », et « finales A/B ».

Le déroulement des qualifications suit celui pour le cas de neuf et plus inscrits.

Le premier et le deuxième du classement seront dans la finale A. Le troisième et le quatrième du classement seront dans la finale B. **Il n'y pas des demi-finales ni les quarts.**

La finale A/B se déroule comme pour le cas de neuf et plus inscrits.



Trois et moins inscrits

La catégorie avec 3 et moins inscrits sera fusionnée avec la catégorie d'âge plus proche sans créer un désavantage pour la catégorie qui reçoit ces participants. **Un classement final sera fait sur la base du meilleur résultat obtenu par chaque pilote de la catégorie fusionnée dans la nouvelle catégorie.**

11. Titres

20 titres de Champions seront décernés à l'issue du Championnat d'Ile de France de Pumptrack :

- Champion IDF U7 G
- Champion IDF U7 F
- Champion IDF U9 G
- Champion IDF U9 F
- Champion IDF U11 G
- Champion IDF U11 F
- Champion IDF U13 G
- Champion IDF U13 F
- Champion IDF U15 G
- Championne IDF U15 F
- Champion IDF U17 G
- Championne IDF U17 F
- Champion IDF U19 H
- Championne IDF U19 F
- Champion IDF senior H
- Championne IDF senior F
- Championne IDF Masters F

- Champion IDF Masters H 30-39
- Champion IDF Masters H 40-49
- Champion IDF Masters H 50 et +

Dans le cas, il y a qu'un(e) seul(e) pilote dans une catégorie, cette catégorie sera fusionnée avec celle supérieure ou inférieure et **le titre de champion(nne) de la catégorie avec un(e) seul(e) pilote ne sera pas remis.**

12. Cérémonies protocolaires

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix, et des sanctions sportives pourront être décidées par les arbitres, sauf cas de force majeure.

Les coureurs devront participer aux cérémonies protocolaires avec le maillot du club (manche courte ou longue), un pantalon ou un short, et des chaussures fermées. Pour les participants non affiliés à aucun club, il est demandé de porter le maillot utilisé pour la compétition.

13. Pénalités

Un refus de départ sera effectué dans les cas suivants :

- Non-respect des emplacements réservés aux sponsors officiels sur les plaques de cadre ;
- Retard ou absence sur la ligne de départ ;
- Equipement incomplet de sécurité ;

Une mise hors course dans les cas suivants :

- Stationnement sur le parcours ou circulation en contresens
- Essais pendant le déroulement de la course ou en dehors des sessions libres d'entraînement officielles
- Manque de respect envers les arbitres, l'organisateur ou des dirigeants

Un(e) pilote qui ne respecte pas les limites du parcours, il lui sera attribué le temps le moins bons avec une pénalité de 10 secondes. Le parcours est défini par l'organisateur la base du plan du site, indépendamment de la couleur des lignes des bords de la piste.

Une pénalité de 5 seconds par infraction sera appliquée sur le temps réalisé dans le cas :

- du non-respect de ces consignes d'installation de la plaque du guidon si le pilote franchi la ligne d'arrivée ;
- Si un pilote quitte la piste en mettant un pied (ou autres parties du corps) ou roue hors de la bande de roulement du Pump Track ;

Tous(tes) pilotes ne prennent pas le départ seront considéré(es) « DNS, do not start ».

Tous(tes) pilotes ne finissent leur tour seront considéré(es) « DNF, do not finish ».

S'il y a an ex-æquo avec un pilote ayant un DNF ou DNS sur un tour, le ex-æquo est départagé à la faveur du pilote n'ayant pas un DNF ou DNS. Si un(e) pilote est DNS ou DNF lors d'un duel, il(elle) sera perdant(e) dans le duel.

Un(e) pilote peut demander de décaler le départ s'il (elle) déclare un problème mécanique avant que l'arbitre lui donne le départ. Le temps alloué pour se présenter à nouveau sur le départ lui sera communiqué par les arbitres et à l'appréciation du président de jury.

Le respect de la bande de roulement sera de la responsabilité et à l'appréciation du ou des arbitres de piste, et en toute fin du ou de la présidente du jury. L'organisateur devra prévoir pour les arbitres de piste des drapeaux (jaunes) afin que les « fautes » soient établies immédiatement, en levant le drapeau en l'air.

14. Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents devront être déposées, par écrit et signées du coureur, dans les 60 minutes après son arrivée.

Les réclamations concernant les classements devront être déposées, par écrit et signées du coureur, dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats.

Le délai de réclamations a pour origine l'heure d'affichage des résultats.

Le collège des arbitres règlera le différend immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause devra être entendu par le collège des arbitres

Mis à jour le 20 août 2026



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président Guillaume LIENARD – g.lienard@ffc.fr ///
/// Président de la Commission Régionale Activités Emergentes Nicolò BAIGUINI – nicolo.baiguini@gmail.com ///
/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36